

Conditions Générales – Vélo de Test

Exclusion de Responsabilité

Canyon Bicycles GMBH décline toute responsabilité pour les dommages, directs ou indirects, résultants de l'utilisation de l'un de ses vélos de test ! Le vélo N'EST pas assuré. Vous utilisez ce vélo à vos risques et périls. En cochant la case d'acceptation des conditions générales, vous confirmez être couvert par une assurance maladie en cas d'accident ou que vous payerez le coût des traitements médicaux éventuels. Canyon décline toute responsabilité concernant les dommages corporels résultants de l'utilisation du vélo. La responsabilité pour la participation à des sorties guidées organisées par Canyon est également exclue.

Prêt du Vélo

Le prêt du vélo par le client à une tierce personne est strictement interdit.

Dommages/Signalement des Dommages

Tout dommage doit être immédiatement signalé. L'entretien ou les réparations éventuelles sont à la charge du testeur. De même, tous dommages accidentels causés à des tierces personnes, la destruction totale du vélo causée par accident, le vol ou la perte sont à la charge du testeur.

Le prêt du vélo est gratuit pour une durée de deux heures.

Remise/Retour du vélo

Avant de prendre un vélo pour un essai, le testeur doit s'assurer lui-même du bon état du vélo. Toute remarque doit être annotée. Le vélo doit être rendu à l'heure indiquée.

Divers

Le port du casque est obligatoire pendant le test. Les règles du code de la route doivent être suivies. Le vélo remis au testeur est en parfaite condition technique, pour un usage limité dans le temps. Le vélo doit être garé dans un endroit sécurisé et fermé à clé. L'assurance contre le vol n'est pas incluse. Le vélo ne sera pas posé contre le cadre, les étriers ou les disques de frein, ainsi que le dérailleur arrière, mais en appui sur la roue arrière ou une pédale.